

Compte rendu de la réunion des délégués du personnel du 2 avril 2009 **Quand la Direction s'entête !**

Une fois de plus, la Direction a commencé la réunion en stipulant qu'elle ne reconnaissait pas la présence des représentants syndicaux des organisations syndicales et a persisté en précisant qu'elle envisageait des retraits sur salaire... Chaque organisation syndicale présente a défendu la même position, c'est à dire que chaque organisation serait représentée par «son représentant syndical». On attend la Direction de pied ferme sur ce terrain si jamais elle mettait ses menaces à exécution, d'autant plus qu'elle est signataire d'un accord sur le temps syndical ou les représentants syndicaux DP sont bien intégrés. Voilà un exemple du haut niveau de dialogue social à Nexter... Par contre, concernant les avancées sur certaines questions posées depuis des mois par les délégués CFDT, la Direction est beaucoup moins réactive et performante pour apporter des réponses aux salariés concernés qui se trouvent de ce fait désavantagés.

1 - Les élus CFDT demandent à quelle date la direction sera en mesure de régulariser la situation des OSD concernant l'augmentation de 3,55% avec répercussion sur la prime de rendement, comme les textes Défense l'exigent.

La Direction a précisé que tous les éléments étaient connus et que le traitement de cette question relevait du siège.

En effet, la Direction centrale a «toutes les cartes en main depuis belle lurette». La CFDT est intervenue à maintes reprises en local, mais aussi en direct auprès de M.Benetti par oral et par écrit (courrier du mois d'octobre 2008, avec les textes Défense) depuis, c'est le «silence radio» !

2 - Les élus CFDT demandent si le bordereau OSD de +0,29% allait être pris en compte sur la paye d'avril.

La réponse de la Direction est affirmative.

Il fallait bien ce style de question pour que l'on obtienne un «OUI» sans restriction...

3 - Les élus CFDT demandent quel est le nombre d'EAD réalisés pour les cadres ainsi que pour les mensuels.

Le nombre d'EAD réalisé est de 97% pour les cadres et de --% pour les mensuels en attendant les derniers chiffres remontés.

4 - Les élus CFDT demandent si les vestiaires et sanitaires sont installés dans le cadre de la mise en place de la plate-forme logistique gérée par Soflog dans le bâtiment 119.

Les vestiaires seront installés semaine 16 et une étude est en cours pour l'installation, peut-être en dur. En attendant les personnels utiliseront les sanitaires de la PFL.

Les élus CFDT remarquent que les personnels de la société ne bénéficient pas des installations indispensables et que les travaux vont encore durer. On a bien anticiper pour la mise en place de la plate-forme mais pas pour une bonne installation des salariés.

5 - Les élus CFDT demandent si une date est pré-

vue concernant le marquage au sol du parking.
Le marquage sera réalisé fin avril en 4x2jours pour permettre un stationnement satisfaisant.

6 - Les élus CFDT demandent que les organisations syndicales soient traitées de la même façon que les différents secteurs de l'établissement concernant le mobilier.

Nous allons voir en fonction du stock.

L'équipement avec de vieux bureaux métalliques ne permet pas aux salariés de travailler dans de bonnes conditions. On souhaite un traitement équivalent aux autres secteurs de l'établissement. Ni plus, ni moins...

7 - Les élus CFDT demandent la mise en place de bennes pour la récupération du carton devant le CE et les syndicats ainsi que des cocottes pour le papier recyclé comme dans tout l'établissement.

Le responsable de PR se rendra dans le bâtiment pour faire un état des besoins.

Les cocottes sont arrivées, c'est un premier pas il reste les bennes à mettre en place notamment pour les cartons.

8 - Les élus CFDT demandent si une évolution prochaine de Gestor sera mise en place pour les temps partiels concernés par l'avenant 2 (personnels transférés)

Une évolution est bien en cours mais nous n'avons pas le délai.

9 - Les élus CFDT demandent si la bourse aux emplois concernant le site de Roanne est à jour.

Oui, la mise à jour est réalisée dès la connaissance d'un emploi qui n'est pas pourvu. Certains postes sont depuis longtemps inscrits. Nous réaliserons un BI récapitulatif.

Pour les élus CFDT, des rappels par BI sont indispensables pour que tous les salariés puissent bénéficier de l'information.

CET : La direction a précisé qu'elle préparait une information à tous les salariés en réalisant un état personnel. Les précisions sur les jours à prendre en temps et ceux qui ne peuvent qu'être rémunérés seront apportées.

Pour les élus CFDT : Philippe Petit

**L'Action
Constructive**

**POUR UN SYNDICALISME REALISTE ET ACTUEL,
POUR UN SYNDICALISME REFLECHI ET CONSTRUCTIF,
ADHEREZ A LA CFDT!**

[Contact à la permanence au 7119 ou 7852](#)